

Soutien de  
**300.-**



Infos sous: [www.vevey.ch/agenda21](http://www.vevey.ch/agenda21)

*Le vélo électrique, une alternative  
écologique, économique et efficace*

*« Pour votre bien-être et  
celui de votre région ! »*

NewRide



### *Soutien des communes*

Afin d'encourager l'acquisition d'un vélo électrique, les communes de **Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, St-Légier/La Chiésaz** et **Vevey** offrent à leurs habitants et entreprises une réduction de 300 francs pour tout achat d'un modèle agréé NewRide!

#### CONDITIONS ET LISTE DES REVENDEURS RECOMMANDÉS:

[www.vevey.ch/agenda21](http://www.vevey.ch/agenda21)

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES:

Ville de Vevey Agenda 21

Grande-Place 5

1800 Vevey

> 021 925 5363

> [agenda21@vevey.ch](mailto:agenda21@vevey.ch)



**Montreux** subventionne également les vélos électriques.

> 021 962 7800

> [batiments@comx.org](mailto:batiments@comx.org)



NewRide

## Un vélo électrique, c'est quoi ?

Un vélo avec une **assistance électrique au pédalage**, une batterie à recharger à l'aide d'une prise électrique normale.

## Pourquoi l'adopter ?

- > Bon pour la santé
- > Adapté à tous les âges
- > Ecologique et économique
- > Rapide et simple à parquer
- > Utilisable sur les pistes cyclables
- > Silencieux et confortable

## Newride, c'est quoi ?

- > Un programme de Suisse Energie qui soutient la promotion des deux-roues électriques
- > Des **tests de qualité** pour les deux-roues électriques [www.newride.ch](http://www.newride.ch)

## Tableau comparatif

	Voiture à essence	Scoter traditionnel	Vélo électrique
Consommation pour 100 km	6 l	3.5 l	1 kW/h
Prix du carburant <sup>1</sup>	1.8 fr./l	1.8 fr./l	0.25 fr./kWh
Consommation <sup>1</sup>	168 l	98 l	28 kWh
Coût du carburant <sup>1</sup>	300 fr.	180 fr.	7 fr.
Emissions de CO <sub>2</sub> <sup>1</sup>	392 kg	235 kg	<b>0 kg</b>
Emissions de CO <sup>1</sup>	2.9 kg	26.5 kg	<b>0 kg</b>

<sup>1</sup> Calculé pour 2800 km/année, soit un pendulaire parcourant 12 km/jour.

## Choisir le bon vélo ?

### Deux catégories possibles :

- > limité à 25 km/h avec une puissance max. de 250 W = vignette vélo
- > Au-delà de 25 km/h = immatriculation vélomoteur

Renseignez-vous auprès des revendeurs recommandés.

### Venez tester les différents modèles trois fois par année. Dates sur :

- > [www.vevey.ch/agenda21](http://www.vevey.ch/agenda21)

Consultez la liste des vélos recommandés par l'organisme NewRide

- > [www.newride.ch](http://www.newride.ch)



### SUBVENTION OFFERTE PAR LES COMMUNES SUIVANTES :

Blonay



Chardonne



Corseaux



Corsier-sur-  
Vevey



Jongny



St-Légier /  
La Chiésaz



Vevey

